Image not found or type unknown

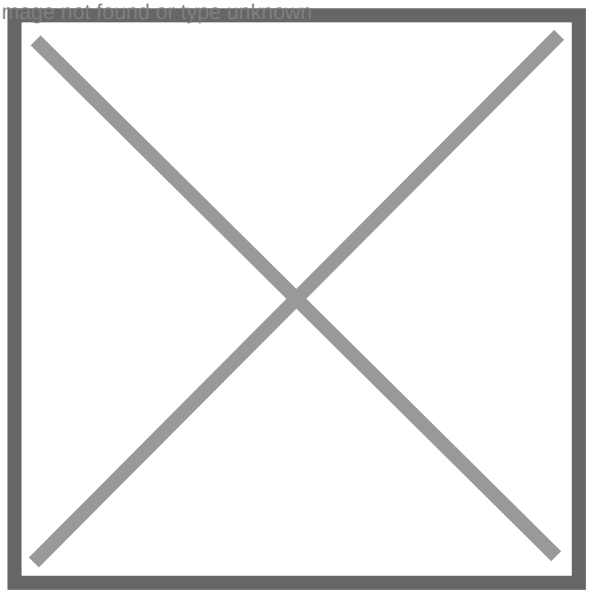

Accident de travail et hernie discale

Par **yasmin**, le **09/12/2009** à **10:54**

Bonjour,

je suis peintre en batiment, c'est ce que j'ai toujours fait.

Je souffre d'hernie depuis quelques temps déjà; mais des douleurs qui vont et qui viennent sans reel incident sur mon quotidien. Je n'ai jamais eu d'arret maladie auparavant jusqu'a ce jour du mois d'Aout ou en prenant deux seaux de peinture j'ai été incapable de me relever. Mon chef de chantier était là et un collegue aussi; ils ont d'ailleurs par la suite témoigner. Suite à cela j'ai été admis pour une premiere intervention chirurgicale, s'en est suivi une seconde car situation délicate selon medecin.

Un dossier d'accident de travail a été deposé; j'ai été voir le docteur "expert" selon l'assurance (mon dieu quelle amabilité!!! s'était limite si elle ne m'a pas mis dehors). Bref en conclusion: refus de ma demande puisque selon rapport une hernie ça n'a rien a avoir avec un accident de travail!! ma question est simple : le port de cette charge (20KG chaque seau) n'est il pas directement en cause? Le témoignage de l'equipe ne vaut il rien?le fait que je ne marche plus normalement n'interesse t il personne.... une assistante m'a conseillé la contestation et l'expertise medicale (je l'ai fait et on me demande de choisir un expert.....est ce à moi de le faire? je n'en connais aucun!!!! merci pour toute aide je suis vraiment perdu (j'ai trois enfants dont un bébé de 4mois et tout le monde sais combien c'est dur de vivre en ces moments)
Un grand merci à tous ceux qui me liront et ceux qui me repondront.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés